

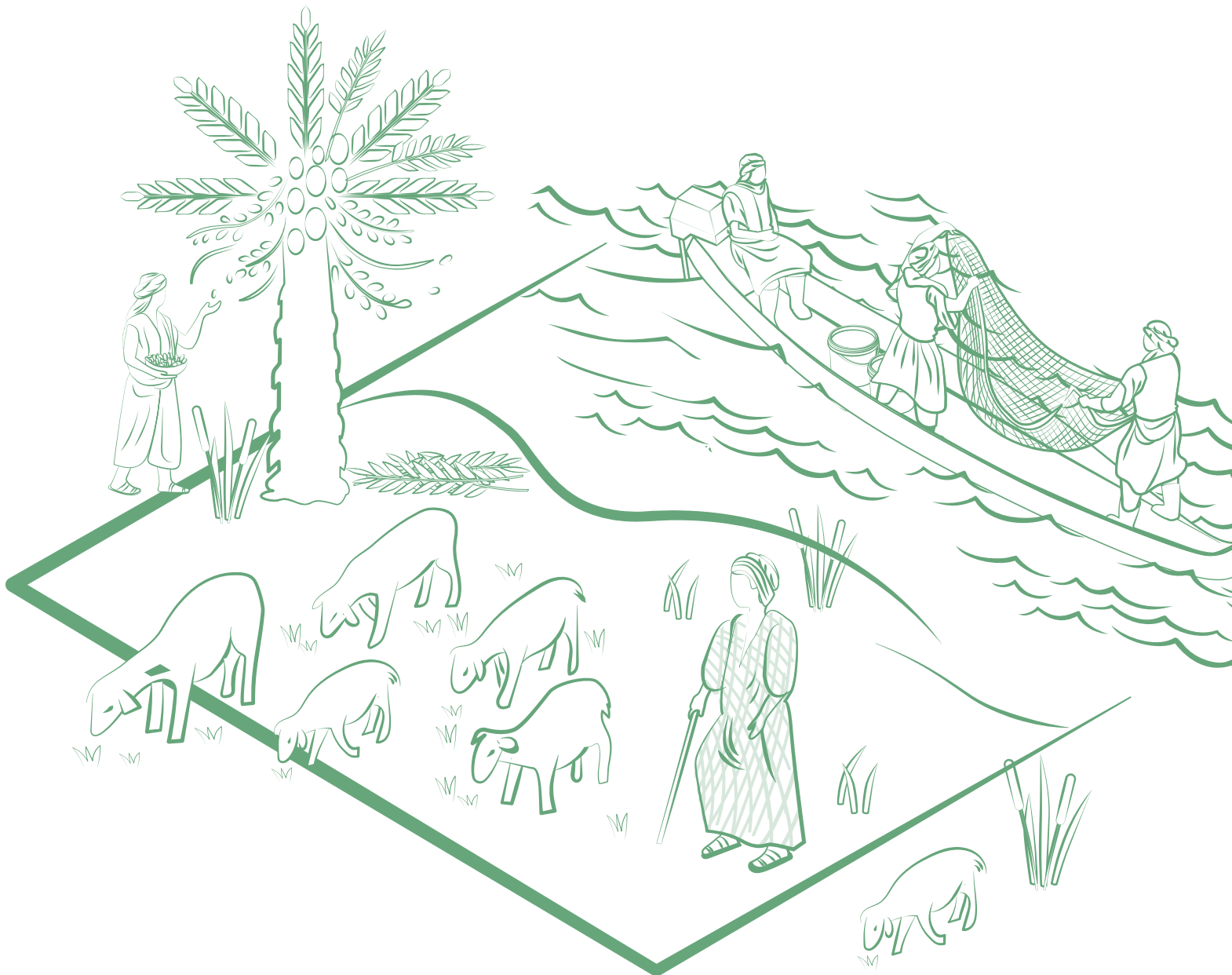


Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



AGRI-ACCÉLÉRATEUR 2.0

pour un investissement responsable dans
l'agriculture et les systèmes alimentaires
en Mauritanie





C'EST QUOI?

L'Agri-accélérateur est une structure d'appui aux jeunes agri-entrepreneurs porteurs de très petites, petites et moyennes entreprises (TPE-PME) installés dans des régions et filières ayant un besoin d'investissement et un potentiel en matière de développement économique rural durable avérés.

Sa visée est la mise à échelle des entreprises agricoles et agroalimentaires affiliées au programme grâce à une approche basée sur les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires du Comité de sécurité alimentaire mondiale (Principes CSA-IRA). Une approche à même de stimuler et pérenniser les projets d'investissement responsable et de générer une triple performance:



Une rentabilité boostée pour l'investisseur



Un impact socio-économique positif pour les communautés



Une exploitation durable des ressources naturelles



VOUS ÊTES UN JEUNE AGRI-ENTREPRENEUR?

Pourquoi rejoindre l'Agri-accélérateur?

Le programme d'accompagnement en mode coaching responsable proposé est adapté aux spécificités de votre projet. Partant de votre propre système de valeurs il vous permettra de:



Renforcer la performance économique, sociale et environnementale de **votre entreprise** agricole ou de votre projet d'extension.



Assoir votre compétitivité en identifiant les marchés cibles potentiels et en favorisant votre intégration dans les filières où vous évoluez.



Tisser des liens avec d'autres acteurs de la filière et parties prenantes de votre écosystème entrepreneurial local et national (institutions d'appui, de financement, etc).



Consolider vos compétences personnelles pour vous hisser au rang d'agent transformateur dans votre région.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

L'Agri-accélérateur 2.0 s'adresse à tous les agri-entrepreneurs souhaitant développer et accélérer leurs propres projets agricoles, de transformation ou de services agricoles.

Vous pouvez postuler à l'Agri-accélérateur, si vous vous conformez aux critères suivants:

Être âgé(e) entre 18 et 40 ans à la date de dépôt du dossier de candidature.

Porter un projet déjà existant qui nécessite une extension.

Être installé(e) et actif(ve) dans les régions et les filières ciblées:

- Le poisson frais et les produits halieutiques transformés à Dahkhlet Nouadhibou.
- La phœniciculture et viande rouge de bétail sur pieds à Adrar.

En quoi consiste les incitations matérielles?

Les incitations matérielles récompenseront

10 lauréats
par région/cohorte

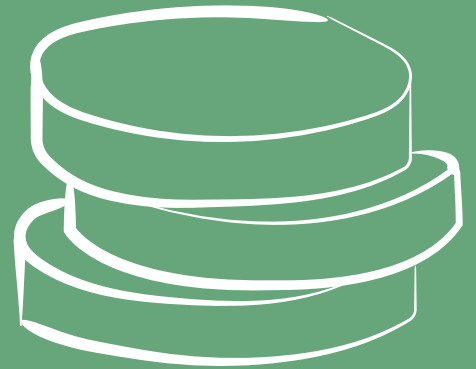
avec une valeur de

2 800 USD
chacune

+ 2 subventions supplémentaires

d'un montant de **6 000 USD** pour les projets ayant un impact particulier sur **la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires.**

- Le montant des subventions correspondra à un maximum de **70 pour cent du coût d'investissement total du projet.**
- Un minimum de 30 pour cent devra être pris en charge par l'agri-entrepreneur.



ÉTAPES DE L'AGRI-ACCÉLÉRATEUR

Une série de dates clés est à retenir pour les participants désireux de rejoindre l'Agri-accélérateur:

1 La manifestation d'intérêt.

Une fiche de manifestation d'intérêt est partagée avec les candidats potentiels pour recueillir les informations préliminaires sur les profils des jeunes dans la région et les inviter, par la suite, à participer à la campagne de sensibilisation.

La fiche est accessible via ce lien:
<https://forms.gle/yyqjAXYy13dumaQ16>

3 La candidature en ligne.

Il s'agit du dépôt de dossier de candidature complet intégrant toutes les informations personnelles et relatives aux projets.

Déposez vos candidatures via ce lien:
<https://forms.gle/XdWjDNPqDLiD1scF8>

5 La phase d'accélération.

Les candidats retenus bénéficieront d'un accompagnement en mode coaching responsable d'une durée de six mois.

2

La campagne de sensibilisation.

Participer aux sessions présentielles et virtuelles de sensibilisation permet une initiation à l'approche de l'investissement responsable et ses principes et d'en savoir davantage sur les modalités de candidature.

4

La sélection des candidats.

Les participants ayant posé leurs candidatures et qui remplissent les critères d'éligibilité seront invités à l'événement de présentation orale *pitching*. Les participants sélectionnés, à la suite de cet événement accéderont au programme d'accompagnement technique.

6

Session de *pitching* final.

Vers la fin de la phase d'accompagnement les candidats seront appelés à présenter leurs projets personnels et leurs alignements avec les Principes CSA-IRA.



CRITÈRES DE SÉLECTION

Profil du candidat

Critères de notation

- Niveau d'instruction, diplôme, formation de base
- Expériences entrepreneuriales et professionnelles
- Vision de l'agri-entrepreneur et capacité à projeter l'évolution de son projet
- Capacité à mener ou conduire d'autres individus ou organisations dans le but d'atteindre certains objectifs
- Degré de motivation pour la réalisation du projet et engagement pour le programme
- Résilience sociale
- Disposer d'un système de suivi de dépenses et de revenus et chiffre d'affaires indiqué dans la candidature
- Participation à des activités collectives d'épargne et de micro-crédit

Projet existant

Critères de notation

- Degré de formalisation
- Degré de complémentarité du projet existant avec l'idée de projet proposé
- Se situer dans un maillon post-production de la filière
- Part des femmes dans les postes de travail
- Part des jeunes dans les postes de travail
- Degré d'alignement du projet existant avec les Principes CSA-IRA
- Intégration des bonnes pratiques de gouvernance

Idée de projet ou extension

Critères de notation

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Proposition de valeur• Identification du marché• Distinction du produit/service sur le marché• Promotion de la filière et du territoire• Marché potentiel• Croissance potentielle de la demande• Identification des partenaires clés• Degré d'innovation technique/organisationnelle• Faisabilité• Accès à la terre, à l'eau, aux ressources forestières et à l'énergie• Disponibilité de ressources humaines compétentes• Disponibilité et utilisation de ressources financières• Risques et obstacles potentiels (environnementaux, sociaux ou réglementaires)• Rentabilité et viabilité du modèle économique• Impact social• Génération d'opportunités d'emploi | <ul style="list-style-type: none">• Apport nutritionnel du produit• Respect des normes d'hygiène et de sécurité sanitaire• Valorisation des ressources locales• Contribution du projet pour les populations marginalisées• Pratiques environnementales• Mise en œuvre de pratiques agricoles durables• Impact sur la biodiversité• Renforcement de la résilience des systèmes agricoles et alimentaires• Considération des pertes et gaspillage alimentaires• Valorisation des sous-produits• Application des principes de l'économie circulaire• Contrôle et planification des stocks et des ventes• Optimisation des transports et de la logistique• Processus de production/transformation/conserverie précis, efficaces et réduisant les pertes• Vente directe ou à travers des circuits courts• Intégration des bonnes pratiques de gouvernance |
|---|--|

*La grille de notation complète est consultable sur notre site web:

<https://www.fao.org/in-action/responsible-agricultural-investments/agri-accelerator20/fr/>



ÊTES-VOUS PRÊT POUR LE DÉFI?

Postulez maintenant!

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au
25 août 2025 à minuit.

Via le lien suivant du formulaire en ligne à renseigner et envoyer automatiquement:

<https://forms.gle/AzjRzDEk6fpNAbjp7>

Une copie électronique du dossier de candidature est à envoyer à l'adresse email email MR-PAA-Candidature@fao.org.

Elle est composée de:

- une **lettre de motivation** (en français ou en arabe); et
- une **fiche de projet d'extension** dans le domaine des investissements responsables des agri-entrepreneurs (en français ou en arabe).



SOIS UN LEADER DU CHANGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET L'AMÉLIORATION DE L'EMPLOYABILITÉ DANS TA RÉGION!

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Avec le soutien du



Ministère fédéral
de l'Alimentation
et de l'Agriculture

sur la base d'une décision
prise par le Bundestag



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International ([CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/))